

## POSTULER A L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DANS LES ALPES DU SUD ?

- 1- OUI, C'EST POSSIBLE
- 2- OUI, C'EST SOUHAITABLE
- 3- OUI, C'EST À NOTRE PORTEE
- 4- OUI, IL EST DU DEVOIR DE TOUS DE S'INFORMER

**C'EST LE RESULTAT D'UNE ETUDE SERIEUSE ET OBJECTIVE, FINANCEE PAR LE MONDE ECONOMIQUE ET LA REGION, ET REALISEE PAR LE CABINET PRICE WATERHOUSE COOPERS ( LEADER MONDIAL DU CONSEIL ET COMMISSAIRE AU COMPTE DU CIO)**

Les résultats de cette étude sont les suivants :

**1- OUI, C'EST POSSIBLE.** Au regard des 11 critères du CIO, il apparaît non seulement que les **Alpes du Sud ont toute légitimité** à candidater ( P J n° 1) mais que notre candidature constitue un outsider très sérieux et **crédible** axé sur une valeur unique : **Notre excellence environnementale**. Seuls sont relevés en point faible, l'absence de volonté politique locale, notre relatif manque d'expérience, et la nécessité d'utiliser les Jeux pour désenclaver le massif.

**2-OUI, C'EST SOUHAITABLE.** Chaque année depuis plus de 10 ans, nous perdons des milliers de nuitées, nos emplois et nos entreprises s'en trouvent fragilisés, nos stations souffrent, notre tourisme stagne. L'étude estime que :

Seul un projet comme celui-ci est capable de donner un véritable coup de fouet à notre massif qui s'étirole, qui n'a pas vu l'ombre d'un grand projet se réaliser depuis le barrage de Serre-Ponçon.

Seul un dossier comme celui-ci peut permettre de faire avancer globalement et durablement nos projets. Ce n'est pas une fin en soi, mais bien un outil de développement. **Le simple fait d'être candidat peut nous permettre de gagner 20 ans. Il s'agit d'un vrai projet de territoire (PJ n°2)**

**3- OUI, C'EST À NOTRE PORTEE.** Contrairement aux idées reçues, **l'organisation des J.O. est bénéficiaire**. Seuls les équipements qui resteront après les Jeux sont à financer **selon le souhait et les besoins de chaque site, selon la volonté de chaque commune**. Dans l'absolu, tout peut être démontable et donc financé par le budget organisation. C'est cependant une **ligne de crédit unique** qui s'ouvrirait pour tous les projets et les équipements dont le massif à besoin mais que nous n'avons souvent pas ou peu les moyens de financer. **C'est du travail pour nos entreprises pendant 10 ans et plusieurs milliers d'emplois créés.**

Au regard de ces éléments, la phase de candidature complète (PJ n° 3), c'est-à-dire celle qui nous mènerait **jusqu'à la finale Internationale** qui aura lieu en 2011 représente un coût réel pour les contribuables des Alpes du Sud (Communes et 2 départements) de 1 700 000 Euros sur 4 exercices, soit 425 000 Euros par an ce chiffre paraît certes important mais il doit être relativisé. Il représente en effet moins de 0.3 % du Chiffre d'affaire annuel des sociétés de Remontées mécaniques des Alpes du Sud ou encore par exemple :

- 255 000 Euros pour la ville candidate sur 4 exercices soit, 63 750 Euros par an, soit par exemple

**0.3 %** environ du budget annuel d'une ville comme Embrun  
**6 %** du Budget annuel d'un office de tourisme comme Montgenèvre

- 640 000 Euros pour le département des Hautes Alpes sur 4 exercices, soit 160 000 Euros par an, soit, par exemple

**0.08%** du Budget annuel du Conseil Général des Hautes Alpes  
**5%** du Budget annuel du Comité Départemental du Tourisme (CDT) des Hautes Alpes soit une très petite part de son budget annuel de promotion.

La " primaire ", premier objectif déjà difficile, face à Annecy, Grenoble et Nice représente quant à elle un coût total pour les contribuables des Alpes du Sud (communes et deux départements) d'environ 370 000 Euros (toutes contributions confondues). Là encore, il s'agit de relativiser, c'est à peine plus de 10 % du Budget du seul CDT des Hautes Alpes (2.9 Millions d'Euros pour 2008)

-36 000 euros pour la ville candidate soit par exemple :

**5 %** du budget, par exemple de l'office du tourisme de Gap  
**3.6 %** du budget communal d'une petite station comme St Michel de Chaillol par exemple  
 Une publicité d'1/4 de page dans le journal l'Equipe

Montant à faire voter par les assemblés délibérantes	Ville candidate	Ville co-candidate	Ville co-candidate	Région Paca	Cg05	Cg04	Autres publiques	TOTAL PUBLIC	RAPPEL PRIVE
	10%	5%	5%	35%	25%	10%	10%		
Minimum	16 800	8 400	8 400	58 800	42 000	16 800	16 800	168 000	60 000
Cible	36 900	18 450	18 450	129 150	92 250	36 900	36 900	369 000	60 000

Toutes ces sommes ne sont pas des dépenses supplémentaires car elles peuvent être prises sur les budgets de promotion existants (Offices du tourisme, remontées mécaniques etc.)  
 Voilà la réalité des chiffres

**4- OUI, IL EST DU DEVOIR DE TOUS DE S'INFORMER**, une étude sérieuse est à notre disposition afin que chacun, en connaissance de cause, sache de quoi on parle et que peut-être, ensemble, d'une seule voix, notre massif, se prenne en main.

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

Interview de **M Rolland LOUVET**, expert Olympique diffusée le vendredi 26 septembre sur Alpes 1 :  
[http://alpesdusud.alpes1.com/radio/podcasts?podcast\\_id=46](http://alpesdusud.alpes1.com/radio/podcasts?podcast_id=46)

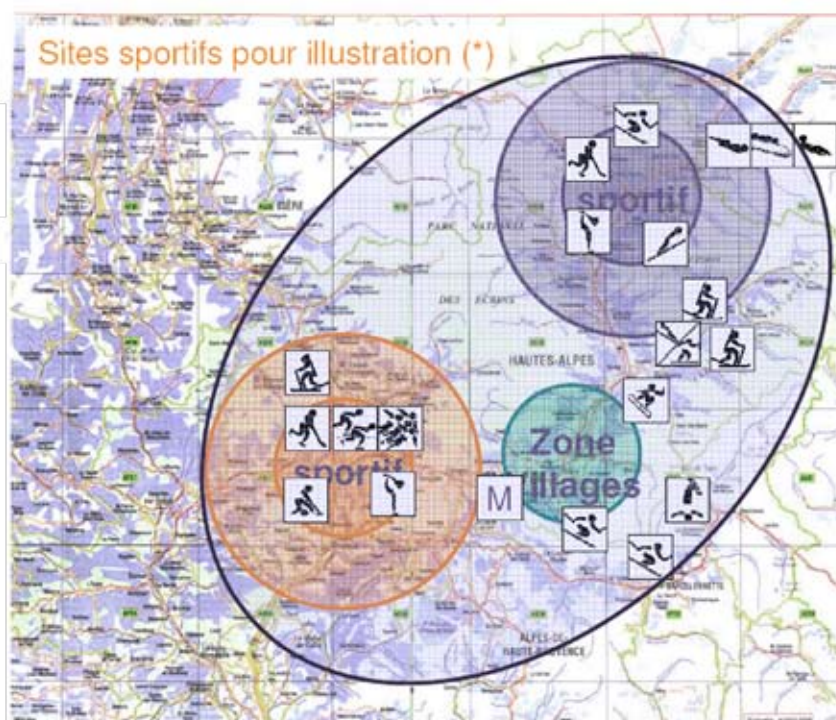
Présentation de l'étude par le **Cabinet Price Waterhouse Coopers et Débat**  
 le vendredi 3 octobre à 17 heures au pôle Universitaire de Gap (IUT)

Recevoir l'étude par mail : faire la demande à : [alpesdusud2018@wanadoo.fr](mailto:alpesdusud2018@wanadoo.fr)



Critère	Pondération CIO	Evaluation	Remarques
Projet global et héritage	3	●	Un positionnement de conviction et approprié
Soutien du gouvernement et opinion publique	2	● ●	Soutien existant, hétérogène et à renforcer
Infrastructure générale (installations autres que sportives)	5	● ●	En l'état, faiblesse relative du critère, mais les JO seraient un catalyseur du développement (durable) des transports.
Sites sportifs	4	●	Sites d'exception. Attention à la structure de la candidature
Villages et centres Olympiques	3	●	Des sites potentiels ... et d'exception
Environnement : conditions et impact	2	●	Sites d'exception qui pourront être sauvegardés
Hébergement (autres que villages olympiques)	5	●	Du potentiel, mais des aménagements à prévoir
Concept des transports	3	●	Minimiser l'impact sur l'environnement et opportunité d'une première : une voie olympique ferroviaire
Sûreté et sécurité	3	●	Pas de problèmes majeurs
Expérience passée en matière d'événements sportifs	2	●	Faiblesse majeure de la candidature
Finances	3	●	Un dimensionnement approprié et privilégiant le long terme est possible

Evaluation hors critère du CIO	Evaluation	Remarques
Candidature	● ●	Une candidature légitime, mais qui devra être plus soutenue



(\*) Le schéma directeur reste à établir (ce qui explique, notamment, des doublons)

-  Hockey sur glace
-  Curling
-  Short track
-  Ski alpin
-  Biathlon
-  Patinage de vitesse
-  M Médailles
-  Hockey sur glace
-  Saut à ski
-  Patinage artistique
-  Ski de fond
-  Bobleigh
-  Skeleton
-  Luge
-  Ski acrobatique
-  Combiné nordique
-  Surf des neiges

TOTAL CANDIDATURE	Ville candidate	Ville co-candidate	Ville co-candidate	Région Paca	Cg05	Cg04	Autres publiques	TOTAL PUBLIC
	10%	5%	5%	35%	25%	10%	10%	
Cible	255 733	127 867	127 867	895 067	639 334	255 733	255 733	2 557 334
Minimum	186 267	93 133	93 133	651 933	465 667	186 267	186 267	1 862 667